



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 DECEMBRE 2015

Économie

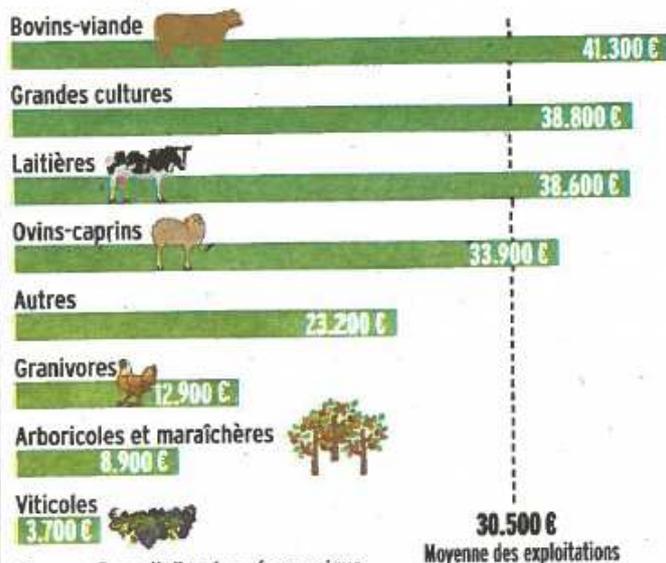
Rapport: l'avenir des agriculteurs ? Jardiniers de la nature

«Il faut faire de la préservation du capital naturel un acte central et plus seulement une condition» au versement des aides aux agriculteurs, affirme le Conseil d'analyse économique dans un rapport remis hier au Premier ministre. Cette instance relève le coût élevé des subventions à ce secteur (10 milliards € par an) tout en déplorant la faiblesse des revenus moyens de la profession et la dégradation de l'environnement causée par l'usage des engrais. Ces dépenses élevées, écrit le CAE, «n'atteignent ni les objectifs de compétitivité, ni ceux d'assurer un revenu décent pour

l'ensemble des agriculteurs, ni ceux de préservation de l'environnement». D'où cette recommandation: transformer les agriculteurs en «jardiniers de la nature», respectueux des principes écologiques tout en produisant des produits alimentaires.

Ce rapport soulève deux questions: que devient la sécurité alimentaire en termes de volume ? Les agriculteurs sont-ils prêts à jouer le rôle de gardiens de l'environnement alors que beaucoup d'entre eux se voient d'abord comme «des bêtes à produire» ?

Montant des aides par exploitation en euros



Source : Conseil d'analyse économique

Moyenne des exploitations

INFOGRAPHIE CL

Aides par exploitation en pourcentage du résultat courant avant impôt



Ovins-caprins = 198% du RCAI*

Bovins-viande = 169% du RCAI*

* résultat courant avant impôt

**Visite ministérielle
Programme chargé
pour Manuel Valls**

Un Premier ministre, une ministre de la Culture et une secrétaire d'État au Commerce également conseillère de la nouvelle grande région. Le cortège ne va pas passer inaperçu aujourd'hui sur les routes de Charente. Manuel Valls, Fleur Pellerin et Martine Pinville commencent leur tour à 13h45 au chai de Hennessy à Cognac. La visite passera par la salle du comité de dégustation et le Bureau national interprofessionnel du cognac.

À 15h20, le cortège ministériel part pour Angoulême. Première étape aux chais Magelis pour découvrir le Tumulte de la société Cortex Production. À 16h20, direction l'École nationale du jeu et des médias interactifs numériques avec présentation de l'école et rencontre avec les étudiants. À 16h50, direction L'Alpha pour inaugurer la nouvelle médiathèque de GrandAngoulême. À 17h45, fin de la visite, le cortège repart à Paris.

Du bleu des océans au ciel de Cognac

Guillaume Néry, champion du monde d'apnée, s'est offert une virée dans les airs avec des pilotes de la base de Cognac.

«Un rêve de gosse» pour celui qui a frôlé la mort il y a trois mois.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Le 10 septembre dernier, dans le cadre des championnats du monde d'apnée libre à Chypre, il a failli mourir à cause d'un repère mal positionné qui l'a envoyé à 139 mètres sous l'eau au lieu des 129 prévus. Il y a quelques jours, il a annoncé mettre un terme à sa carrière professionnelle. Hier, Guillaume Néry, double champion du monde d'apnée et quatre fois recordman du monde, a vécu «un rêve de gosse» en s'offrant une heure trente dans le ciel, passager privilégié d'un Epsilon TB 30 de la base aérienne de Cognac-Châteaubernard.

«Après mon accident aux championnats du monde, Benjamin Renaudeau [ce capitaine de l'armée de l'air est moniteur-instructeur à l'Escadron de formation des instructeurs pilotes, NDLR] m'a contacté en me proposant de venir voler. Il s'intéresse à l'apnée et suit mon actualité. J'ai immédiatement accepté», raconte Guillaume Néry qui reconnaît qu'après avoir «vécu la peur de sa vie», il veut profiter de la vie. Et voler.

«Je vole sous l'eau»

«Si j'ai fait de l'apnée, c'est pour voler. En fait, je vole sous l'eau. Alors avoir la chance de monter dans un avion, de vivre ces sensations, c'est génial. Je pense que c'est le meilleur moyen d'aller voir ce qui se passe de l'autre



Guillaume Néry a effectué un vol d'une heure trente à bord d'un Epsilon. Épuisant mais passionnant.

Photo F. B.

côté...», ajoute le Niçois âgé de 33 ans qui a «adoré» son expérience de vol. «Je suis passionné depuis toujours de l'espace, du ciel. C'est un rêve de gosse.» Pendant une heure trente, Guillaume Néry a pris place dans un avion piloté par le capitaine Benjamin Renaudeau. L'apnéiste n'a pas vraiment réalisé un vol d'agrément. Il a participé à un entraînement impliquant deux autres Epsilon. Un parcours à 500 pieds d'altitude jusqu'au-dessus de l'Atlantique avec des exercices millimétrés, de la voltige, des croisements dans le ciel. «Si on ne ressort pas complètement rincé, c'est qu'on n'aura pas réussi notre sortie», a plaisanté Nicolas Leprince, le commandant en second de l'école de pilotage qui a mené l'exercice.

C'était avant de décoller. À l'atterrissage, les pilotes étaient épuisés. Mission réussie. «On en a aussi profité pour faire des photos de cette belle journée. C'est une chance d'avoir avec nous un champion comme Guillaume», a glissé le commandant Leprince. Complètement remis de son accident de septembre - déchirure des alvéoles pulmonaires - mais bien décidé à stopper la compétition et le haut niveau, le champion se voit-il en pilote? «Passer mes diplômes de pilotage, pour quoi pas?» En attendant de prendre les commandes d'un avion, Guillaume Néry veut développer les activités de sa boîte de production spécialisée dans les films sous-marins en collaborant avec le monde du cinéma.

Le Département s'oriente vers un budget d'austérité

Dix millions d'investissement en moins, de multiples petites économies et des bénéficiaires du RSA plus surveillés: ce sont les orientations prises par le budget 2016 du Département.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Au «sentiment d'impuissance» avancé par Michel Boutant lors de sa présidence du conseil général, François Bonneau, son successeur de droite, oppose la quadrature du cercle. Avec une équation à plusieurs inconnues qui pourrait rendre chèvre le plus calé des mathématiciens: boucler le budget 2016 du conseil départemental quand on s'est engagé à mettre le paquet sur le très haut débit, que l'on perd 5 millions de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), 5 millions de dotation globale de fonctionnement, que l'on doit augmenter de 5 millions sa participation au financement du RSA et que le Département ne sait pas encore à quelle sauce il va être mangé sur le volet économique et transport scolaire par une loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) qui n'a pas encore précisé tous ses contours.

Conséquences: «Il n'y a aucun chiffre dans la délibération sur les orientations budgétaires», qui seront débattues aujourd'hui (1). Mais François Bonneau d'assurer: «S'en dégagent les priorités de notre politique.» Le budget sera voté en février. Des priorités un brin

floues tant les 63 pages d'orientations budgétaires qui seront sur la table des 38 conseillers départementaux ce matin recensent des dizaines de petites économies à droite et à gauche. Fin des animations du dimanche, l'hiver, baptisées «Dimanche à 15h», fin de l'aide à l'édition, plus question non plus de combler les déficits d'associations, subventions uniquement aux festivals ayant un montant minimal de partenariats privés. Et si les subventions aux clubs sportifs phares ne seront pas touchées pour cet exercice, François Bonneau précise: «On parle de 2016. Pour 2017, ce sera peut-être différent.»

10 millions en moins d'investissement

Vice-président, Jérôme Sourisseau désamorce: «L'opposition aimerait nous reprocher de sabrer dans les subventions. Ce n'est pas notre façon de faire. On préfère multiplier les petites économies, pour faire de grandes rivières.» Nul doute que l'opposition de gauche, qui a laissé une situation budgétaire saluée par l'audit réalisé par un cabinet indépendant cet été, ne manquera pas d'avoir une autre lecture.

Deux gros satellites du Département sont appelés à se serrer la ceinture. Charente Tourisme est



La majorité départementale de François Bonneau entend multiplier les petites économies.

Photo Renaud Joubert

prié de faire des économies de fonctionnement «sensibles» et Charente Développement est plus qu'en sursis: «Soit la Région souhaite reprendre l'agence économique départementale, soit elle devra fermer en 2016.»

Autre ligne budgétaire enterrée: l'aide aux collectivités pour les achats de bus pour le transport scolaire des primaires et maternelles. Le Département n'interviendra plus. «D'habitude, on abondait d'environ 200 000 € par an, dit Didier Jobit. L'an passé, il a fallu faire face à une dépense de 600 000 € pour reprendre des bus équipés de ceintures de sécurité.» En 2016, ce sera zéro.

Côté social, le Département a décidé sinon de sévir, du moins de faire les gros yeux: la charte d'engagement signée par les bénéficiaires du RSA sera revue. «Et nous allons voir avec les organismes partenaires (CAF, Pôle emploi), pour renforcer les contrôles. On va mettre en place quelque chose de plus clair et de plus surveillé», prévient François Bonneau. Une expérimentation pourrait être mise en place pour un dispositif de reclassement professionnel des bénéficiaires du RSA, avec des équipes du Département dédiées.

Malgré ces économies assumées, le Département ne devrait pas pouvoir maintenir son investisse-

Achat de terrains pour une gare bis à Asnières

«Inscrire des crédits de paiement en investissement et en fonctionnement afin de procéder aux acquisitions foncières dans le périmètre de la future gare bis.» Sur le dossier de la gare bis, le Département appuie sur le champignon et compte lancer, dès l'année prochaine, l'achat des terrains. «On travaille pour l'avenir de la Charente et on ne veut pas rater ce train-là», indique François Bonneau. Des terrains qui seront achetés à Asnières-sur-Nouère, le seul endroit où l'on peut faire une gare bis, ce que nous ont confirmé le SNCF, Lisea et Coseau». Fin donc du projet de Jean-François Dauré qui a demandé aux services de GrandAngoulême de réfléchir à la faisabilité d'une étude à Nersac. «Il n'y a pas l'infrastructure à Nersac. À Asnières, elle y est», assène François Bonneau. Les terrains réservés dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (Scot) vont donc être achetés. «Une convention avec la Safer permettrait d'organiser une négociation foncière et le portage de l'opération.» Ce dossier devrait faire consensus. L'année dernière, Michel Boutant indiquait lui aussi qu'à terme, une gare serait à construire à Asnières.

ment à hauteur des 60 millions engagés l'année dernière par l'équipe Boutant. «On devrait plutôt être à hauteur de 50 millions», reconnaît François Bonneau. Ce qui, mine de rien, sous-tend une baisse de 15% des investissements.

Session à suivre en direct à partir de 9h sur www.charentelibre.fr

Rectificatif Dominique Souchaud : «Oui à l'agglo»

Je suis pour, des quatre mains.» Contrairement à ce qui était indiqué dans notre édition d'hier en pages Cognac, Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac, s'est prononcé en faveur de la fusion des communautés de communes lors du conseil de GrandCognac mercredi soir.

«Je me suis opposé sur un autre sujet, mais pas celui-là que j'appelle de mes vœux.» A savoir sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal habitat, «cette notion habitat rajoutée n'étant pas prévue à l'origine, j'estime que c'est donc une tromperie», indique-t-il. Un PLUIH sur lequel il s'est opposé aussi au regard de la constitution des groupes de travail qui seront en charge de l'élaborer «les petites communes y sont sous-représentées» et sur la constitution des groupes de communes constitués aussi dans ce cadre «dont (il) n'avait pas été informé.»

Vos idées pour baptiser notre grande région

Anne KERJEAN
a.kerjean@charentelibre.fr

Depuis dimanche, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes compte 183 nouveaux conseillers régionaux. Elle a un président, Alain Rousset, élu haut la main. Une première réunion est fixée au 4 janvier pour cette nouvelle assemblée. Mais elle n'a pas de nom. Le baptême d'une région ne coule en effet pas de source. Il faut plaire aux habitants des trois anciennes régions, sans qu'ils aient l'impression d'y perdre leur identité. Être connu et reconnu par les touristes, les entrepreneurs, les investisseurs de France et du monde entier. Être porteur d'une bonne image, de dynamisme. Comme pour un prénom que l'enfant portera toute sa vie, choisir le nom de notre grande région, ça ne se fait pas à la légère. Les conseillers régionaux se sont donné jusqu'au 1^{er} juillet pour décider.

Le président de Poitou-Charentes aime Nouvelle Aquitaine

De la même façon que Nutella a été refusé pour baptiser une petite fille il y a quelques mois, l'acronyme Apoïl – drôle mais (un poil) ridicule – ne devrait pas être retenu. Jean-François Macaire, futur ex-président de Poi-

tu-Charentes, milite pour Nouvelle Aquitaine. «Je me suis rendu compte que la référence à l'Aquitaine ne semblait pas être un problème pour les gens du Poitou-Charentes ou du Limousin. On ne perdra pas pour autant notre identité, explique-t-il. Aquitaine tout seul, ça fait un peu annexion du Poitou-Charentes et du Limousin. Alors que Nouvelle Aquitaine, ça fait Nouvelle-Angleterre, Nouvelle-Orléans. Il y a une idée de renouvellement, de nouveau projet.»

Pour se faire aider et impliquer les habitants, les trois régions ont lancé une grande consultation sur le site magranderegion.fr qui va se prolonger pendant les premiers mois de l'année prochaine. Le 10 décembre, 5 190 personnes avaient donné leur avis: reviennent le plus souvent Aquitaine ou Grande Aquitaine, Atlantique, Sud-Ouest ou Grand Sud-Ouest ou encore Aliénor, «fil conducteur de l'histoire de notre grande région», rappelle Jean-François Macaire.

Sur le site internet de CL et sur Facebook, vous avez également été nombreux à faire des propositions. Des acronymes, bien sûr, comme APCL, Clap, Chalap ou Plach. «Mais franchement, APCL, c'est court et pratique pour Twitter mais ce n'est pas joli. Regardez pour Paca: c'est moche. C'est quand même mieux de dire qu'on part en vacances en Provence»,



répond Jean-François Macaire. JLR16 préférerait «Sud-Ouest Atlantique». Ugle6496 aime «Grand Sud-Ouest». «Sud-Ouest est bien sûr trop vague et correspond à tout le Sud-Ouest», répond Abel Guillemain.

«Terre-Océan» séduit

«Guyenne» a les faveurs de Nestor et de Old Bikes 16: «La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est à très peu de chose près le territoire accordé à la famille Plantagenêt au traité de Paris en 1259: la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Périgord et la Gascogne... Vaste territoire que l'on a nommé la Guyenne ou Guienne.»

Mamidada plaide pour Aliénor, «pour rendre hommage à cette femme très moderne pour son temps». Logica ironise: «Le Grand Duché d'Aquitaine. Parce qu'à peu de chose près, ce découpage ressemble à la France de 1180». D. Mounier rêve de Montembœuf en capitale: «Pourquoi ne pas déclarer officiellement le consulat qui est déjà existant à Montembœuf et donner définitivement à cette région le nom de Groland?» Marc, lui, verrait plutôt «Entre terre et mer, [qui] est inspiré d'une série française.» Dans la même idée, Allbeag 16 aime «Terre-Océan»: «Ça me semble simple et tout à fait logique.» AlexCo, a.chambord, Jeanne ou Jer16 valident.

■ COGNAC

Plusieurs tarifs municipaux partent à la hausse

Le dernier conseil municipal de Cognac de l'année 2015 a débuté par un cadeau... à Noël Belliot, le chef de file du groupe Les Républicains. Michel Gourinchas, le maire, s'est engagé à offrir une page entière à l'opposition dans la revue municipale, *Cognac le mag*. Une initiative saluée par le groupe Les Républicains et par les deux élus du Front national qui boudent le conseil depuis fin octobre après qu'Isabelle Lassale a été suspendue de son parti pour une durée de six mois.

Le reste du conseil s'est déroulé en un peu plus d'une heure sans qu'aucun dossier ne réchauffe une ambiance tiède, sans doute adoucie par la proximité des fêtes. Aucun vote contre du côté de l'opposition, mais des abstentions sur quelques dossiers. Noël Belliot a notamment regretté la hausse d'un certain nombre de tarifs municipaux, en particulier ceux de la bibliothèque.



Le FN ne siège plus au conseil. Photo F. B.

La gratuité pour les Cognaçais (tarif adulte) est supprimée au profit d'un abonnement annuel de 12 euros. Le tarif des résidents hors Cognac est doublé, passant de 12 à

24 euros. Autres tarifs en hausse, ceux des accueils périscolaires, passant notamment de 2 à 3 euros pour les familles hors Cognac. L'adhésion à l'Espace jeunes grimpe de 10 à 15 euros (Cognac) et 15 à 25 euros (hors Cognac). Certains tarifs du Cep'Age (accueil et activités pour les personnes âgées) augmentent aussi.

«On s'abstiendra. Ce n'est pas notre conception des choses, ça pénalise les familles et les personnes âgées. La galette des Rois de Cep'Age par exemple passe de 1 à 3 euros. Ce n'est plus une galette des Rois, c'est une galette royale», a imaginé Noël Belliot.

Juste avant la question des tarifs, Michel Gourinchas avait annoncé que la ville s'inscrivait activement dans le réseau «Villes amies des aînés», affilié à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

■ Face à la fronde des maires, Manuel Valls a repoussé l'application de la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'un an ■ Mais en Charente, les élus restent d'une grande prudence.



Les maires en colère avaient manifesté devant la préfecture au mois d'octobre. Certains, celui de Cognac et une trentaine d'autres, regrettent finalement le report de l'application de la réforme. Signe que la simplification annoncée n'est pas franchement lisible.

Dotations: les maires dans le flou

Lénaëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

Certains élus risquent fort de regretter leur mouvement de contestation. Ils sont nombreux en France, et en Charente, à avoir fustigé la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), contribution financière que verse l'État aux communes. A tel point que le gouvernement a flanché et reporté d'un an l'application du texte, qui n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 2017. «C'est un soulagement, assure Jean-Michel Bolvin, président de l'Association des maires de Charente. Pour les entreprises aussi. Avec la baisse des dotations, elles avaient vu les marchés se réduire drastiquement.» Une vraie bouffée d'oxygène donc? Pas pour tout le monde car cette dotation refondue aurait aussi dû faire des heureux en 2016, selon les chiffres publiés par *Le Monde* le 3 novembre dernier (1): en l'oc-

currence une petite trentaine de communes en Charente qui auraient dû toucher plus de dotations qu'en 2015 si la réforme s'était appliquée normalement. C'est le cas de Cognac, favorisée par son statut de ville-centre (lire encadré). Le maire voit 200 000 à 300 000 € lui filer sous le nez. Michel Gourinchas se dit «très en colère» et ne risque pas de soigner ses «insomnies budgétaires», expression qu'il avait employée en début d'année quand il avait augmenté les impôts locaux pour compenser les baisses de dotations. «Entre la baisse de la DGF et l'augmentation du fonds de péréquation, je dois trouver 800 000 €,» décrypte-t-il. Baisse des subventions aux associations, masse salariale, plusieurs pistes sont envisagées. «Je regrette que le gouvernement ait fait machine arrière sous la pression des maires.»

Des communes dans le vert

Cognac n'est pas la seule commune charentaise à passer dans le vert. D'autres petites entités étaient concernées: Garat, Saint-Claud, Yvrac-et-Malleyrand, Aigré, Brillac, Vouzan, Roulet, Torsac, Dirac, Ronsenac, Brie, Champniers, Ruffec, Saint-Claud, Fouquebrune, Gensac, etc. La DGF nouvelle formule a été remaniée pour offrir plus d'équité entre les communes, sur la base de trois critères seulement, au lieu de 21 (lire encadré). Mais la simplification espérée n'est pas franchement lisible pour bon nombre de maires de petites communes charentaises, un peu perdus. D'ailleurs, fait plutôt cocasse, c'est CL qui annoncé à cer-

tains d'entre eux que leur portefeuille aurait dû s'alourdir. «Vous me l'apprenez,» déclare simplement Gérard Roy, le maire de Roulet (+7,04% soit +52 000 € prévus). Il est obligé d'aller à la pêche aux infos dans un magma de textes toujours plus épais. «Nous n'avons pas, à l'échelle de Roulet, les ressources nécessaires pour suivre tous les changements législatifs. Le gros problème, c'est qu'on ne sait pas où on va. On manque de lisibilité.» Son collègue de Garat, qui ignorait que sa commune devait toucher 35 000 € de plus, soit +10%, une des plus fortes augmentations du département, opine. «On aurait aimé avoir une petite note de la direction générale des finances publiques,» glisse Jean-Marc Chapis. Il a beau chercher, 2016, il ne sait toujours pas où il va. Il ne sait pas non plus provenir ces 35 000 € de plus qu'il aurait dû voir tomber. D'une hausse de la dotation forfaitaire aux communes? De la dotation de solidarité rurale? De la dotation nationale de péréquation? D'un peu tout à la fois? Mystère! «C'est vrai que 30 000 €, ça n'aurait pas été négligeable, c'est 15% de notre budget,» avance de son côté Alain Thomas, le maire de Dirac, qui ne passe au temps de se réjouir de cette bonne nouvelle puisqu'il n'en avait rien. Surtout, il a même milité pour le report de la réforme, craignant que sa commune ne subisse un manque à gagner, au moment où elle mène un projet important d'installation de commerces de proximité dans le bourg. Dans toutes les autres communes en revanche, on souffle. Ce report, c'est un petit répit. Vars

échappe à 90 000 € de moins après avoir déjà été délestée de 100 000 € cette année. Mais Jean-Marc de Lustrac, le maire, ne crie pas victoire. «C'est un soulagement momentané. Sur les investissements, on gagne un an mais comme on investit sur quinze ou vingt ans, ça ne change pas grand-chose.»

Des craintes pour 2017

La prudence, l'extrême prudence, c'est même le mot d'ordre général. «Tout le monde freine des quatre fers, dit Jean-Michel Bolvin. Même avec l'éventualité d'une hausse de la DGF, les élus ne se seraient pas lancés dans des dépenses ostentatoires.» «On est extrêmement prudent, confirme le maire de Dirac. On fait le strict minimum.» Attention aussi à Torsac. À Ronsenac, malgré le bond de 10,47% de la dotation, le rythme, c'est un gros projet par mandat, explique le maire Jean-Paul Guillon, même si les finances communales sont abondées par des ressources locales. Dans une petite commune de même pas 600 habitants comme la sienne, les leviers ne sont de toute façon pas légion. Avec trois employés communaux seulement, pas question de toucher à la masse salariale. Jean-Marc de Lustrac nourrit aussi une autre crainte. «Avec cette année de gel, j'ai peur qu'il y ait un rattrapage en 2017.» «S'ils font la réforme...», souffle Michel Gourinchas, le maire de Cognac. Impossible de savoir en effet si, à quelques mois de la présidentielle, le gouvernement prendra le risque de lancer une réforme encore jugée impopulaire.

Ce que prévoit la refonte de la DGF

La refonte de la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) reste inscrite dans le budget 2016 mais n'interviendra pas avant le 1^{er} janvier 2017. Créée en 1979, la DGF n'est pas une subvention, mais elle constitue la principale contribution de l'État aux communes. Elle sert à compenser les frais qu'ont générés les transferts de charges de l'État vers les communes, en se basant sur la population et la superficie. Seulement, les élus n'y comprenaient plus rien et jugeaient ce micmac de 21 critères tout simplement indigeste. La réforme vise donc à simplifier les choses et à instaurer davantage d'équité entre les communes. Seuls trois critères seront désormais pris en compte: une dotation par habitant identique à chaque commune (75 € par habitant), une dotation spécifique aux villes-centres, comme Cognac, (entre 15 et 45 € par habitant) et une dotation dédiée aux charges des communes rurales (20 € par habitant). Pour autant, cette refonte que les maires appelaient de leur vœu ne satisfait toujours pas. Ils craignent de perdre encore de l'argent, après deux années consécutives de baisse, qui ont mis à mal les budgets communaux.

(1) Cette simulation ne prend pas en compte la contribution au redressement des finances publiques, composante de la dotation, dont *Le Monde* n'a pas eu le détail.

Chiffre 5 millions

C'est la somme qu'a perdue en un an le département de la Charente en dotation forfaitaire, la composante la plus importante de la dotation globale. Elle est passée de 47 645 423 € en 2014 à 42 401 187 €. Cinq millions, c'est par exemple cinq grands ronds-points aménagés.

Des subventions votées pour l'espace culturel



Les travaux de l'espace culturel et d'animations avancent à un rythme soutenu. Photo CL

Le dernier conseil municipal de l'année tenu lundi dernier avait à l'ordre du jour des décisions modificatives budgétaires dont les frais d'études du chemin piétonnier, le fonds départemental d'action communale qui ont été adoptés à l'unanimité.

Espace culturel et d'animations. Au titre des demandes de subvention, la commune a obtenu une subvention de 100 000 euros de la Région, alors que la demande portait sur le double. Dans ce même cadre, une nouvelle demande sera déposée auprès du Fonds européen agricole d'aide au développement rural (Feader). Le lot «volets acoustiques et d'occultation» est attribué pour un montant de 42 198 euros HT en lieu et place des rideaux initialement prévus. Le lot «rideaux de scène» est déclaré infructueux.

Plan local d'urbanisme. Suite au

transfert de compétences en matière de PLU à la communauté de communes à compter du 30 novembre 2015, les différentes demandes de modification envisagées pour le PLU seront poursuivies par GrandCognac avec le cabinet Urbam retenu pour ces travaux.

Rapport Véolia. Le rapport de l'assainissement 2014 fait ressortir que 1 312 habitants sont desservis pour 614 abonnés sur les deux stations de dépollution. Pour 120 m³ d'eau consommés par an, la part de l'assainissement s'élève à 3,79 euros du m³.

Alain Riffaud fait part de sa satisfaction de constater que la commune, les associations, les habitants ont une fois encore participé au Téléthon qui s'est déroulé sur plusieurs semaines dont le week-end dernier lors du marché de Noël au Moulin de Prézier.

■ SAINT-SULPICE

Le CCAS disparaît

Le conseil municipal s'est réuni jeudi dernier sous la présidence de Dominique Souchaud. À l'ordre du jour, l'étude sur la suppression du centre communal d'action sociale (CCAS). Dans le cadre de la loi Notre, les communes de moins de 1 500 habitants ont la possibilité de supprimer leur CCAS. Les membres du CCAS ont émis un avis favorable à la proposition, le conseil a acté sa suppression. La partie du budget qui y était réservée, soit 500 euros, sera transférée sur le compte «associations et autres» et plus particulièrement sur la caisse de l'école.

Finances. Après réunion de la commission finances et avis de la trésorerie, des décisions modificatives budgétaires sont agréées, pour le versement des 500 euros du CCAS, et un versement pour l'achat d'un broyeur pour un montant de 8 460 euros TTC et du petit matériel pour les services techniques pour un montant de 1 500 euros.

Convention. Une convention est adoptée pour le prêt à titre exceptionnel du bus scolaire suivant des modalités qui seront décidées ultérieurement.

En fin de conseil, Jessica Redeuil, 1^{re} adjointe, fait part de sa démission de son poste d'adjointe à compter du 1^{er} janvier pour des raisons personnelles, tout en restant conseillère municipale. Enfin, la cérémonie des vœux est fixée à lundi 4 janvier à 19 heures à la salle des fêtes.

■ SOCIAL

L'Insee voit le chômage baisser d'ici à mi-2016

Le taux de chômage, qui a atteint un niveau inédit depuis 1997, devrait commencer à refluer légèrement d'ici à la mi-2016, pour atteindre 10% en métropole (-0,2 point), selon des prévisions de l'Insee publiées hier.

L'indicateur, mesuré par l'Insee selon les normes du Bureau international du travail (BIT), a atteint 10,2% de la population active au 3e trimestre.

Il devrait baisser progressivement à 10,1% fin 2015, puis 10% au 1er trimestre 2016, avant de se stabiliser, selon la note de conjoncture de l'Institut national de la statistique. Il retrouverait ainsi son niveau du 1er semestre 2015.

La courbe aurait la même évolution en incluant l'Outre-mer: 10,6% au 3e trimestre, 10,5% fin 2015, puis 10,4% aux 1er et 2e trimestres 2016.

Une telle baisse, bien que minime, conforterait François Hollande, qui a souvent dit qu'il n'aurait pas la légitimité pour briguer un second mandat en 2017 si le chômage ne baissait pas de manière «*crédible*» en 2016.

L'Insee explique cette baisse du chômage par une «*accélération*» des créations d'emplois dans le secteur marchand, due à une «*activité un peu plus dynamique*» et aux effets du Pacte de responsabilité. Tirée par l'intérim et les services, l'économie créerait 35.000 postes marchands au 1er semestre 2016, après 24.000 au 2e semestre 2015.

L'Insee note toutefois que les effets du Pacte de responsabilité sur l'emploi devraient se réduire.

«*La montée en charge du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est terminée*», explique l'Institut, et «*les nouveaux allègements de cotisations sociales du Pacte de responsabilité auraient un effet sur l'emploi moindre.*»

Royal veut des portiques de sécurité pour tous les trains

Les portiques de sécurité sur les lignes Thalys seront opérationnels dimanche, a confirmé hier Ségolène Royal, après les attentats de Paris et veut l'étendre aux TGV et aux TER, malgré l'opposition d'une fédération d'usagers.

La ministre de tutelle des transports a testé hier matin les portiques et les scanners à rayons X à la gare du Nord, avant leur mise en service dimanche à Paris et à Lille, sur les lignes Thalys qui desservent notamment la Belgique et les Pays-Bas. Elle a assuré que leur fonctionnement ne ralentirait pas trop les voyageurs et qu'il suffirait d'arriver «20 minutes avant le départ du train», comme par le passé. Ségolène Royal considère également que «si le dispositif est fluide et fonctionne bien», il peut être étendu à tous les trains en France.

«Il n'y a pas de raisons qu'on ne sécurise que le Thalys, tous les TGV, les trains nationaux sont concernés, et même les TER où les régions peuvent parfaitement les installer», a-t-elle assuré.

Dans un communiqué, la principale fédération d'usagers de transports s'est pro-

noncée hier contre un «filtrage systématique des voyageurs à l'entrée des gares et des trains».

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) juge la méthode «irréaliste» car elle «ralentirait la circulation et l'embarquement des voyageurs».

Pour l'instant, pour le Thalys, seuls les quais français sont équipés, mais la ministre considère que ses homologues belges, hollandais et allemands «doivent s'y mettre».

«Tous mes homologues m'ont appelé, on va organiser une visite avec eux en début d'année pour qu'ils viennent voir», a-t-elle déclaré.

Selon la SNCF qui partage la gestion du Thalys avec les chemins de fer belges et allemands, l'équipement d'un quai coûte 2,5 millions d'euros chaque année, frais de personnel compris.

Le coût des installations à Paris et à Lille est assumé par l'entreprise publique à ce stade. L'entreprise française HTDS, qui a installé les portiques, a en fait redéployé ceux utilisés pendant le sommet de l'ONU sur le climat, la COP21.



LCI bientôt gratuite : la colère de BFM TV

TÉLÉVISION Le CSA a autorisé hier la chaîne d'information continue du groupe TFI à passer bientôt en diffusion gratuite. Alain Weill, le patron de BFM, dénonce « une décision politique »

Victoire pour TFI. Le groupe de Martin Bouygues tentait depuis 2005 de faire passer sa chaîne d'information continue, LCI, en gratuit sur la TNT. Créée en 1994, reléguée sur des bouquets payants, la chaîne, déficitaire, était devenue, en termes d'audience, marginale. Elle emploie 230 personnes.

Hier, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a finalement accordé gain de cause à LCI. Cette diffusion en gratuit devrait commencer « dans les prochains mois », le temps de quelques réglages techniques. Paris Première et Planète, qui espéraient suivre le même chemin, resteraient payantes.

En donnant son feu vert à l'arrivée de LCI sur la TNT gratuite - le terrain d'I-télé et de BFM -, le CSA change de position. L'an dernier, les « Sages de l'audiovisuel » avaient retoqué la demande de LCI, une déci-

sion par la suite annulée par le Conseil d'État pour vice de procédure.

Pourquoi cette évolution du CSA ? Olivier Schrameck, son président, l'a justifiée par « un besoin d'information plus fort que jamais », par la nature du projet présenté par TFI (LCI s'engage à mettre l'accent « sur l'analyse et le décryptage ») et par le fait que « BFM TV est désormais suffisamment solide pour faire face à cette nouvelle concurrence ». Tel n'est pas l'avis d'Alain Weill, patron du groupe NextRadioTV, la maison mère de BFM TV, joint hier soir par « Sud Ouest ».

« **Sud Ouest** ». Comment analysez-vous la décision du CSA ?

Alain Weill. C'est une décision politique, je ne vois pas d'autre explication. Il y a dix-huit mois, le CSA a refusé à LCI ce passage en gratuit, au motif qu'il n'y avait pas la place, ni

sur le plan publicitaire, ni sur le plan de l'audience, pour une troisième chaîne d'info gratuite. C'est écrit noir sur blanc dans leur communiqué de l'époque. Rien n'a changé depuis qui puisse justifier un tel revirement ! Pour nous, c'est une décision très préjudiciable. BFM vient de fêter, en novembre, ses dix ans. C'est une entreprise qui innove, se développe, recrute, et là on lui dit : « Stop, arrêtez de grandir ! » Le régulateur a cédé aux pressions extérieures et choisi de renforcer un acteur historique dominant, le groupe TFI.

Vous dites que c'est « politique ». Dites-vous que l'exécutif agit, en coulisses, contre BFM TV ?

Je ne sais pas, c'est aux journalistes d'enquêter ces prochains jours. Je constate simplement qu'on multiplie les chaînes d'info et qu'ainsi on dilue leur influence : LCI bientôt gra-

tuite, France Télévisions qui va lancer en septembre sa propre chaîne d'info continue...

Allez-vous contester cette décision ?

Oui. Nous allons déposer un recours devant le Conseil d'État.

Il y a 400 salariés, dont 250 journalistes, à BFM TV. Vous avez évoqué « la suppression d'une centaine d'emplois » si LCI devenait gratuite. Était-ce du bluff pour mettre la pression sur le CSA, ou maintenez-vous cette hypothèse ?

Je ne bluffe pas. La décision du CSA va fatalement affaiblir BFM TV, son audience, son chiffre d'affaires. Je réunirai en début d'année les salariés pour envisager une nouvelle organisation du travail.

Recueilli par Julien Rousset



Alain Weill, PDG du groupe NextRadioTV, va déposer un recours. PHOTO THOMAS SAMSON/AFP

Fouille autorisée pour les agents de la SNCF et de la RATP

TRANSPORTS Les députés ont adopté hier en première lecture une proposition de loi PS qui vise notamment à autoriser les agents des services de sécurité de la SNCF et de la RATP à procéder à des pal-

pations de sécurité et à la fouille des bagages, avec l'accord des passagers, ou à permettre aux policiers, sous conditions, l'inspection visuelle des bagages à main et leur fouille. « Toute personne qui refusera se verra refuser l'accès au train », a assuré le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Les entreprises pourront aussi exiger des billets nominatifs.

La SNCF et la RATP pourront en outre solliciter des enquêtes administratives sur des personnes recrutées ou affectées à des postes portant sur la sécurité des personnes pour vérifier qu'elles ne sont pas fichées « S ».

Les portiques du Thalys équiperont-ils toutes les gares ?

TRAINS Les portiques de sécurité sur les lignes Thalys seront opérationnels dimanche, a confirmé Sé-



Ségolène Royal a testé le portique à la gare du Nord. FOR

golène Royal, qui avait décidé cette mesure après les attentats de Paris. La ministre de tutelle des Transports a testé hier matin les portiques et les scanners à rayons X à la gare du Nord, avant leur mise en service dimanche à Paris et à Lille, sur les lignes Thalys qui desservent notamment la Belgique et les Pays-Bas. Pour l'instant, seuls les quais français sont équipés, mais Ségolène Royal considère que ses homologues belges, hollandais ou allemands

« doivent s'y mettre ». Elle a assuré que le fonctionnement de ces portiques ne ralentirait pas trop les voyageurs et qu'il suffirait d'arriver « vingt minutes avant le départ du train », comme par le passé.

Ségolène Royal considère également que « si le dispositif est fluide et fonctionne bien » il pourra être étendu à tous les trains en France.

Une mesure contre laquelle se prononce la principale fédération d'usagers des transports, qui refuse un « filtrage systématique des voyageurs ». La Fédération nationale des associations d'usagers des transports juge la méthode « irréaliste » car elle « ralentirait la circulation et l'embarquement des voyageurs ». « Les files d'attente avant filtrage seraient très exposées à d'éventuelles actions terroristes » et le filtrage « ne permettrait pas l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, chargées de bagages ou voyageant avec des enfants en bas âge », a-t-elle prévenu.

Avec Manuel Valls, Fleur Pellerin et Martine Pinville

VISITE Finalement, le Premier ministre sera accompagné pour sa visite charentaise aujourd'hui de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, et de la Charentaise Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du Commerce et de l'Artisanat. Un marathon qui débutera à Cognac à 13 h 45 chez Hennessy pour s'achever à la médiathèque L'Alpha en fin d'après-midi.

Le transfert du golf du cognac dans les tuyaux

POLITIQUE Le sort de la structure a été abordé lors des conseils communautaire et municipal

Trente dossiers mercredi au conseil communautaire, seize de moindre acabit hier soir au conseil municipal. Voilà qui illustre la montée en puissance de Grand-Cognac, quand la ville-centre a moins de grandes décisions stratégiques à prendre. Hier, Cognac a ainsi validé le transfert du service « entretien des espaces verts et des terrains de sport liés aux stades » à Grand-Cognac, incluant les quatre agents dédiés à cette tâche. S'y ajoute le recrutement d'un spécialiste des terrains synthétiques.

Autre signe fort, Grand-Cognac a voté un « fonds de concours » de 40 000 € pour abonder une somme totale de 120 000 € attribuée au golf du cognac pour réaliser des investissements sur les vestiaires, la chaufferie et le local Pro Shop. Mercredi, Noël Belliot, élu des Républicains à Cognac, en a profité pour demander si l'idée de transférer le golf à l'intercommunalité avançait.

Décision en 2016

L'intérêt communautaire de cet équipement n'est pas contestable, estime le président de Grand-Cognac Michel Gourinchas. « Les avis sont partagés sur une question, le golf doit-il rester public ou non ? Nous avons commencé à travailler sur les transferts de charge. On aura la réponse dans quelques se-



Grand-Cognac abondera les travaux autour du Pro-Shop.

PH. M.

maines. Le conseil communautaire sera appelé à se prononcer en 2016 », précise-t-il. L'élue indique qu'il est favorable à un maintien sous la coupe publique, afin de garder la main sur un outil important pour le rayonnement touristique et économique. « Cela aura encore plus de sens dans la future agglomération », juge-t-elle.

À noter qu'hier soir, le maire n'est pas revenu sur sa décision, annoncée mardi, de doter la police municipale d'armes de poing.

Ph. M.

Des plaques de rues harmonisées

CHATEAUBERNARD Désormais les plaques de rues castelbernardines seront toutes faites sur le même moule. Philippe Ourtaau, maire adjoint chargé de l'environnement et des infrastructures a présenté le nouveau modèle inspiré du logo de la ville aux édiles en séance du conseil, mardi.



Les nouvelles plaques de rues de Châteaubernard. SANDRA BALIAN

CHATEAUBERNARD

Foot : des maillots pour Noël

Vendredi dernier, la salle des fêtes recevait les jeunes sportifs du club sports et loisirs Châteaubernard football et leurs parents pour le traditionnel goûter de Noël. Le responsable de l'école de foot, Michel Volantin, a profité de cette rencontre familiale pour dresser un premier bilan de la cohabitation avec l'UA Cognac. « Nous sommes satisfaits de ces huit mois de cohabitation, s'est réjoui Michel Volantin. Le nouveau complexe nous offre des perspectives de terrains et on retrouve notre domicile pour la plupart des équipes hormis les U15 et les U18 qui s'entraînent au stade de Crouin le vendredi soir. »

L'indisponibilité du stade Claude-Boué en fin de saison dernière et l'exil sur les terrains de la Belle-Allée, du collège Félix-Gaillard, de la base plein air, du stade de Crouin jusqu'à l'automne, n'auront finalement pas



À l'école de foot, les U15 arborent fièrement leurs nouveaux maillots. PHOTO S. B.

été préjudiciables au club castelbernardin : « On n'a pas eu beaucoup de départs et même quelques arrivées de Cognac », note Michel Volantin. Par ailleurs coach chez les U15, il avait réservé une petite surprise à ses

24 joueurs : les jeunes sportifs sont repartis avec un maillot floqué à leur nom et à leur numéro fétiche tout comme leur entraîneur, Christian Ridel, très ému par l'initiative.

Sandra Balian